

Compte rendu du Conseil Municipal du 3/10/2018

Convocation du 27 septembre 2018

Présents : Henri BONADA, Michel PATIN, Anne-Marie VENET, Loïc MUZEL et René ROBERT.

Absents excusés : Joyce CHETOT (pouvoir A.M. Venet), Blandine MUTEL (pouvoir Loïc MUZEL), Josette Granier.

Approbation du compte rendu de la séance du 5/9/2018 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres du conseil présents ou représentés.

Rapport RPQS Eau-Assainissement-Assainissement non collectif :

Mr le Maire indique les grandes lignes de ce rapport, à la disposition des pinayons en mairie.

-Eau potable 2017 :

-Habitants desservis : 335 pour 171 abonnés.

-Tarifs : Droit branchement : 55€, Prix du m3 : 2€, Tarif au m3 : 2,76€

- rendement du réseau en 2017 : 89,8%

-Assainissement 2017 :

-Habitants desservis : 184 pour 86 abonnés

-Tarifs : Droit branchement : 20€, Prix du m3 : 1,30€, Tarif au m3 : 1,65€

-Assainissement non collectif 2017

-Habitants desservis : 100

-Tarif de contrôle : 160€ pour 84 installations contrôlées (54% conformes)

Les membres du conseil, présents ou représentés, approuvent à l'unanimité le RPQS Eau/Assainissement/ SPANC 2017

Participation RASED :

Mr le Maire indique que notre RPI bénéficie des services du Réseau d'Aides Spécialisées pour les Enfants en Difficulté (RASED) A ce titre nous devons prendre en charge le matériel spécifique aux écoles maternelles et élémentaires. Cette dépense s'élève à 1€/enfant/an, en fonction du nombre d'enfants de chaque commune fréquentant le RPI. La dépense étant programmée pour 3 ans, pour les 35 élèves de Pinay elle s'élève donc à 105€.

Accord unanime des membres du conseil présents ou représentés.

Admission en non-valeur :

Le montant des non-valeurs s'élève à 708,20€

Compte tenu que cela concerne des cantines non payées, un montant de 555,60€ sera répercuté à la commune des parents de l'élève déjeunant à Pinay mais n'y résidant pas.

Accord unanime des membres du conseil présents ou représentés

(Annie mettra la rédaction adéquate)

Forez-Est : présentation rapport OM et rapport d'activité 2017 :

Mr le Maire rappelle que ces rapports ont été transmis à l'ensemble des conseillers municipaux et qu'il nous reste à acter le fait que nous les avons reçus.

La totalité des conseillers présents ou représentés actent que ces documents ont été portés à leur connaissance.

Questions diverses :

-AM Venet présente 2 types de chaises, susceptibles de remplacer celles de la salle l'Orée Fleurie. Les membres du conseil s'orientent vers des chaises moulées garantie 10 ans. Mme Venet fera établir un devis pour la fourniture de 150 chaises.

-Auberge : un courrier recommandé a été envoyé au liquidateur présentant nos créances, sans réponse à ce jour.

-Les travaux de la place et de ses abords démarrent le 9 octobre pour une durée prévisionnelle d'un mois. Les arrêtés de voirie seront pris en conséquence.

-M PATIN fait part du schéma de développement du vélo dont s'est doté le Département. Un aménagement complet est prévu permettant de relier le Nord au Sud de la Loire. C'est l'exemple de la récente ouverture de la Voie Verte au Nord de Roanne. Notre commune sera prochainement concernée.

Prochain conseil municipal : mercredi 21 novembre 20h30 en mairie